



FORMATION EN PRÉSENTIEL

ACTEUR PRÉVENTION SECOURS DU SECTEUR TRANSPORT DE VOYAGEURS (APS TRV).

Dernière mise à jour le 22/08/2022.

OBJECTIF

Prévenir les accidents dans mes activités quotidiennes ou dans mes déplacements et porter secours en cas d'accident.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans son entreprise ou sa structure
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans son entreprise ou sa structure
- Limiter les risques en s'appuyant sur des principes de base
- Intervenir et secourir face à une situation d'accident du travail
- Proposer des solutions ou des améliorations dans son activité

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés du secteur du transport de voyageurs ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent travailler dans ces secteurs,

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel en deux séquences (2 + 1 jours)

TAUX D'OBTENTION

<https://www.poleformation.bzh/satisfaction-et-reussite/>

ÉQUIVALENCES

SST

SUITES DE PARCOURS

MAC (Maintien et actualisation des compétences) tous les 24 mois

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Etude et analyse de cas et de poste de travail - Salle équipée

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Oui

PASSERELLES

Oui à partir d'un certificat SST à jour de moins de 6 mois

Tarif	nous consulter
Réf.	Prev05
Contact	0297229777 contact@poleformation.bzh https://www.poleformation.bzh/

 Niveau Sans niveau de qualification	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 4 mini > 8 maxi	 Durée 21 heures / 3 jour(s)
--	--	---	--

✉ Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.



PROGRAMME

Prévention

Présentation du dispositif de prévention transport

- Le dispositif - Les acteurs

Les enjeux de la prévention

- Humains, économiques, juridiques, règlementaires et sociétaux
- Les risques du métier - Les statistiques de la branche professionnelle

Les acteurs de la prévention

- Internes et externes

La situation de travail

- Le fonctionnement du corps humain et ses limites - Les atteintes (traumatisme, maladies ...)
- L'activité, le travail, le travail prescrit - L'analyse de la situation de travail
- Les risques dans son activité - Les causes
- Les facteurs influençant le niveau de vigilance

La maîtrise du risque dans l'entreprise

- Les propositions d'améliorations - Techniques, organisationnelles, humaines

La remontée d'information

- Les destinataires - Les méthodes et moyens

Les principes de manutentions en sécurité

- Principes de sécurité et d'économie d'effort - Les moyens techniques

Secourir

- Le cadre juridique d'intervention
- La protection - L'alerte
- L'examen de la victime - Les gestes de secours au profit de la victime - *Programme identique au SST*
- *Les SST à jour de leur certificat de moins de 6 mois peuvent prétendre au certificat APS en validant le module « prévention » de l'APS TRV.*

LES PLUS

Formation action développée spécifiquement par le réseau de prévention (CNAM, CARSAT, INRS) et le secteur du transport et de la logistique afin de permettre aux conducteurs ou autres agents de participer à la prévention dans leurs établissements ou sur les sites clients.

INTERVENANT(S)

Formateur APS TRM - TRV certifié INRS

ÉVALUATION

2 épreuves certificatives en fin de formation.

ATTRIBUTION FINALE

Certificat d'acteur prévention secours du TRV (validité 24 mois)

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences d'APS TRV.